

## ***MOTION SECTION 34***

### **Le CNU se positionne contre la LPPR**

Scandalisés par la manière dont se passe l'adoption de la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR), les membres de la Section 34 du CNU soutiennent (27 pour, 2 contre, 2 ne se prononcent pas) les démarches proposées par la Section 01 *Droit privé et sciences criminelles* (à lire [ici](#)).

En outre, la Commission Permanente du CNU réunie le 16 novembre en Assemblée Générale a voté [cette motion](#). (ci-dessous)

### ***Motion CP- CNU du 16 novembre 2020***

Les sections du CNU, dont les présidentes et présidents se sont réunies lundi 16 novembre demandent le retrait de l'article 3 bis assorti du lancement d'une concertation sur les procédures de recrutement des enseignants-chercheurs. Dans l'attente de ce retrait, les sections du CNU suspendent leurs activités ce jour et jusqu'à nouvel ordre.

Mis à jour le 17 novembre 2020